



Déléguer l'accès à votre compte fiscal en moins de 3 minutes !



Espace Professionnel uniquement. Assurez-vous d'utiliser vos identifiants professionnels et non votre compte personnel impots.gouv.fr.



Temps estimé : moins de 3 minutes

Une procédure **simple, rapide** et conçue pour être totalement sans stress pour vous.

1 Étape 1 : Connexion



Rendez-vous sur impots.gouv.fr et connectez-vous à votre espace professionnel habituel.

2 Étape 2 : Navigation



Depuis l'accueil, cliquez sur le bouton "**Gérer mes services**" puis sur le bouton "**Gérer vos administrateurs suppléants**".

3 Étape 3 : Ajout du Cabinet



Cochez impérativement toutes les cases.

4 Étape 4 : Confirmation



Envoyez un mail à comptabilite@compta4you.com pour nous informer que la délégation est active.

? Vous ne trouvez pas l'option ?



Si "**Gérer vos administrateurs suppléants**" n'apparaît pas, vérifiez bien que vous n'êtes pas sur votre espace "Particulier" ou que votre compte fiscal est bien activé.

Besoin d'un coup de main ?

Contactez l'assistance des impôts au **0809 400 210 (8h-19h30)** ou via le formulaire EFI sur leur site.